

DATES

Trimestre 1

Dates : du 30 août au 20 décembre

Nombre de mercredis HORS vacances scolaire : 16

Informations complémentaires : 27 décembre pas d'accueil

Trimestre 2

Dates : du 10 janvier au 10 avril

Nombre de mercredis HORS vacances scolaire : 11

Informations complémentaires : 3 janvier pas d'accueil

Trimestre 3

Dates : du 17 avril au 19 juin

Nombre de mercredis HORS vacances scolaire : 9

Informations complémentaires : 1^{er} mai pas d'accueil

Lors de l'inscription, vous pourrez choisir d'ajouter les mercredis durant les vacances scolaires.

CONTACTS

Maison de Quartier des Libellules

076 816 14 42

mq.libellules@fase.ch

www.mqlibellules.ch



**Informations Mercredis Aéré
de la Maison de Quartier
des Libellules
pour l'année 2023 - 2024**

ORGANISATION

Prévu pour les enfants de 4 à 12 ans, les mercredis aérés se présentent comme des journées décloisonnées.

Le mercredi assure les repas de midi des enfants ainsi que le goûter. La nourriture servie est saine, équilibrée et variée.

De nombreuses activités sportives, ludiques, créatrices ainsi que des excursions sont organisées chaque semaine. L'encadrement est assuré par des professionnels formés à cet effet.

ÉQUIPEMENT DES ENFANTS

Chaque mercredi, les enfants jouent et se salissent. Merci de leur mettre des habits et des chaussures confortables.

Prendre un sac à dos avec :

- De la crème solaire (l'été)
- Un chapeau ou une casquette (l'été)
- Un maillot de bain et un linge de bain
- Une gourde
- Une veste de pluie
- Vêtements de rechanges

Il est important de marquer le nom de l'enfant sur ses affaires et sur son sac.

Nous déclinons toutes responsabilités en cas de perte ou de dommages aux affaires de votre enfant.

ATTENTION !

La Maison de Quartier donne le goûter aux enfants. Ne pas leur donner de confiseries, ni de chips, ni boissons sucrées.

Les objets personnels ou tranchants, dangereux ou de valeurs, ainsi que les smartphones, montres connectées et consoles de jeux ne sont pas autorisés au centre aéré et doivent rester à la maison.

INSCRIPTIONS

Sur place le mercredi 26 avril de 17h à 19h ou par mail avec les documents remplis que vous trouvez sur le site web

Pour l'inscription, merci de vous munir des documents suivants :

- d'une attestation RDU,
- du nom et n° de téléphone du médecin
- de la dernière date du vaccin tétanos ainsi
- le numéro et nom d'assurance maladie, accident et responsabilité civile de l'enfant.

Les inscriptions ne sont pas traitées par ordre d'arrivée mais suivant la situation familiale !

TARIFICATION

Le tarif du mercredi aéré est calculé en fonction du RDU ; vous pouvez obtenir votre attestation de RDU sur internet :

www.ge.ch/rdu/attestation.asp

RDU	Tarif par mercredi
Moins de 42'000.-	7.-
De 42'001.- à 66'000.-	10.-
De 66'001.- à 138'000.-	15.-
Plus de 138'000.-	20.-

DÉLAI DE PAIEMENT

La première semaine de chaque trimestre. (Paiement cash possible sur place)

Des arrangements sont possibles, aucune inscription ne doit être refusée pour des raisons financières.

ANNULATION

Sauf cas spécifique, aucun remboursement ne sera effectué.

HORAIRES

Accueil des enfants entre 8h00 et 11h45 au plus tard

Retour des enfants entre 17h30 et 18h00 au plus tard